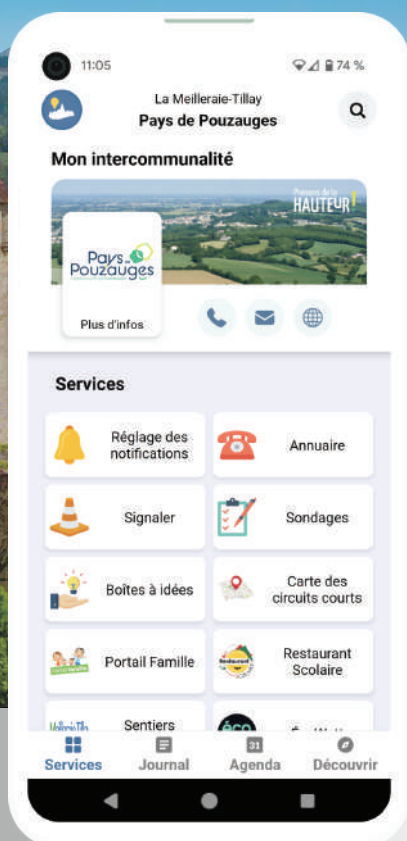




IntraMuros



**Harmonisez la communication sur votre territoire !
Rejoignez les EPCI déjà présents sur IntraMuros.**



Téléchargement gratuit



L'administré télécharge IntraMuros sur son smartphone. Il accède aux informations et aux services **de son EPCI et de sa commune**. Il a également accès à son bassin de vie.

IntraMuros est partenaire avec :

L'association des maires de France



6 syndicats mixtes

Adico / Alpi 40 / AT86 / APGL64 /
E-Collectivités / Somme Numérique



N°1 en France
avec 200 EPCI
adhérents

« En proposant une application mobile mutualisée à ses communes qui ne sont pas équipées, l'EPCI est en mesure de proposer le même niveau de services sur tout son territoire. Les plus petites communes ont les mêmes avantages que les villes plus importantes. Chaque entité utilise et fait la promotion de la même application. »

IntraMuros donne aujourd'hui l'occasion à l'EPCI et aux communes d'avoir leur place sur le nouveau support numérique de référence : le smartphone.

IntraMuros propose la solution mutualisée la plus complète

C'est également l'application mobile pour les collectivités la mieux notée par les utilisateurs sur le Play Store et l'App Store !

Une diffusion efficace de l'information

L'EPCI peut superviser l'ajout de contenu. Les administrés sélectionnent leur commune dans l'application et accèdent aux fonctionnalités que leur EPCI et leur commune ont activées :

Publications

-  Alertes par notification
-  Actualités
-  Événements
-  Points d'intérêt

Services interactifs

-  Signalement de problème
-  Sondages
-  Boîte à idées

Les services interactifs sont des outils de démocratie participative. L'information montante venant de vos administrés arrive grâce à ces trois outils de GRC.

Services classiques

-  Annuaire
-  Météo
-  Données cadastrales
-  Services personnalisés

Les services personnalisés permettent d'ajouter plus de tuiles, reliées à des pages ou services développés en interne ou par d'autres entreprises (ex : portail famille, réservations, etc.).

Services contributifs

-  Commerces
-  Écoles
-  Déchetterie
-  Gendarmerie
-  Associations
-  Médiathèques
-  Professionnels de santé
-  Acteurs personnalisés

Service optionnel

-  Payant
-  Affichage légal

 Les fonctionnalités ci-dessus sont **incluses** dans votre abonnement !

Optimiser la saisie des informations

L'EPCI et les mairies ont un accès sécurisé à l'interface. Elles peuvent créer des **contributeurs** (associations, commerces, écoles, etc.). Ils peuvent soumettre du contenu qui sera publié après validation.

Des **branchements** peuvent être créés avec des bases de données (Tourinsoft, Apidae, OpenAgenda, LEI, Sirtaqui, etc.). Les flux peuvent récupérer automatiquement l'agenda culturel, les points d'intérêt, etc.

Intégrez facilement des **Widgets IntraMuros**, ou branchez vous à nos **API**. Les sites internet des communes et de l'EPCI sont alors alimentés sans double saisie. Les communes qui ne sont pas équipées peuvent profiter d'un **site internet communal** IntraMuros basique (gratuit) ou premium (payant).



Vos communes peuvent profiter d'un site internet communal **gratuit** grâce au partenariat avec l'AMF.

Aide à l'utilisation et statistiques

Vous bénéficiez de deux **formations à distance** incluses dans votre abonnement.

Vous disposez également d'une **plateforme de formation** avec de nombreux tutoriels.

Vous avez accès à un rapport de **statistiques** complet, présentant l'utilisation sur votre territoire.

L'EPCI se focalise sur l'essentiel : elle pilote efficacement sa communication, avec l'aide des communes et des contributeurs. Les communes disposent d'éléments de communication (affiche personnalisée, vidéo, flyer, panneaux d'entrée de ville) pour diffuser l'application auprès des administrés.

Comment envisagez-vous l'avenir de votre EPCI ?

Au 1er janvier 2017, la loi NOTRe ouvrait la voie à de plus grands enjeux pour les EPCI. Il appartient désormais à ces ensembles de faire vivre les territoires de demain.

Un travail concret pour accompagner ce changement sur le long terme

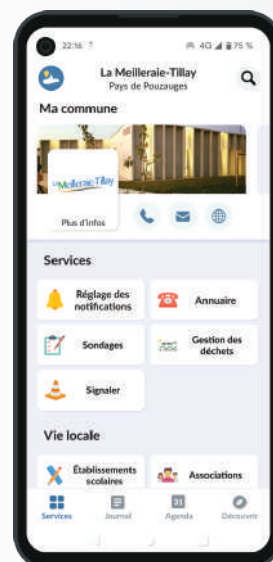
Les équipes d'IntraMuros travaillent avec les EPCI adhérents pour concrétiser leurs objectifs vis-à-vis de leurs usagers et de leurs communes.

1. Faire connaître l'EPCI

Aujourd'hui encore, certains administrés ne connaissent pas leur EPCI et son rôle.

Pour y remédier, les administrés voient **sur chaque onglet**, dans la partie haute de l'application, le nom de leur commune et celui de leur EPCI.

La page de l'EPCI est visible dans l'onglet «Services». Il est possible d'y voir **ses missions**.



2. Répartir les compétences de l'EPCI et des communes

Les services embarqués (exemples en bleu) intègrent l'EPCI et les communes. L'EPCI crée également autant de tuiles qu'elle souhaite pour ses services (exemples en rouge).

L'**annuaire** regroupe celui de l'EPCI et de la commune sélectionnée. Lorsqu'il envoie un **signalement**, l'administré est redirigé vers le service compétent. Dans l'onglet **sondage**, l'administré peut répondre aux sondages faits par sa commune ou par son EPCI.

En passant par l'interface, l'EPCI crée ses tuiles et administre son espace. Les administrés voient ainsi ses **compétences**.

3. Faire vivre l'EPCI dans le quotidien des usagers

Les usagers ont un accès simple et rapide à leur EPCI pour connaître ses informations.

Pour renforcer la cohésion entre les communes et favoriser le sentiment d'appartenance, l'EPCI va pouvoir communiquer auprès des administrés de toutes ses communes. Ses publications s'inscrivent dans le paysage communicationnel de proximité : elles vont se loger dans le fil d'actualités de **chacune de ses communes**.

